**Motion des personnels dans les ULIS réunis avec le SNUDI FO 76**

Nous, les 21 personnels AESH et coordonnateurs ULIS réunis en stage syndical avec le SNUDI FO 76 le 10 novembre 2023, constatons qu’il y a une distorsion entre l’organisation du 1er et du 2nd degré sur le temps dédié à la coordination du dispositif ULIS.

La circulaire 2015-129 prévoit que [dans le premier degré] les coordonnateurs bénéficient d’un temps de concertation dédié à une réflexion sur le fonctionnement de l’ULIS, l’évolution de ses effets et la situation particulière de certains élèves.

Depuis plusieurs années sur la circonscription d’Elbeuf, cette organisation était mise en place dans les ULIS école, jusqu’à ce qu’elle soit remise en cause à cette rentrée, sans aucune justification.

Nous revendiquons la possibilité de dégager 3h hebdomadaires de temps de, pour les coordonnateurs dans les ULIS, d'un temps de concertation avec les autres acteurs de la scolarisation des élèves bénéficiant de l'ULIS.

Nous mandatons le SNUDI FO 76 pour demander à ce qu’une délégation soit reçue en audience.

Nous invitons tous les personnels présents lors de ce stage à faire connaitre cette position auprès des autres personnels dans les ULIS.

Motion adoptée à l’unanimité